

Image not found or type unknown



Location à une une filiale d'une société étrangère

Par **Img**, le **15/09/2016** à **20:45**

Bonjour,

Je m'apprête à louer ma maison à la filiale française d'une société de droit étranger dont le siège est à l'étranger (pour y loger ses employés).

Des conseils svp ? notamment en cas de litige, précautions particulières à mettre dans le bail pour un locataire personne morale, en particulier si elle est étrangère...

Urgent

Merci bcp

Cordialement